

les complications que nous ferons naître sous ses pas...

mille à laquelle elle avait légitimement appartenu jusqu'à présent, et par conséquent à attaquer la légalité de son acte de naissance.

Ce jugement peut faire tourner en sa faveur les chances du procès, car, si la fausseté de l'acte de naissance était prouvée, la comtesse Lambertini pourrait ensuite être admise à faire valoir ses liens de parenté avec le cardinal défunt.

La décision de la cour est d'autant plus importante, qu'elle a été prise contrairement aux conclusions émises par M. le sénateur de Falco, qui représentait le ministère public.

Palermo, 4 avril. — Ce matin, sur le mont Gibi-trossa, à l'endroit où Garibaldi, le 26 mai 1860, adressa à ses volontaires ces paroles : « Demain, nous entrerons à Palermo », a été inaugurée une pyramide commémorative, érigée au moyen d'une souscription publique, avec le concours du roi, de la ville et de la province.

Un adjoint du maire de Palermo a prononcé un discours de circonstance.

Menotti a remercié au nom de son père.

Les fêtes sont terminées. L'ordre a constamment été parfait.

A un banquet offert dimanche soir par la presse de Palermo aux journalistes italiens et étrangers, des toasts ont été portés à l'Italie, à Garibaldi, à Amari, l'historien des Vêpres, à la liberté et à la fraternité, à la vieille Angleterre.

Le toast de Menotti Garibaldi mérite d'être signalé. Le fils du général a bu « à tous les Français amis de l'Italie ». Soyons, a-t-il dit, toujours amis et jamais divisés.

Espagne

Madrid, 5 avril. — Le roi a reçu les délégués de la Catalogne, qui lui ont demandé que le traité de commerce franco-espagnol ne soit pas ratifié.

Les propriétaires des vignobles de Xérès protestent également contre le traité de commerce. Malgré tout, on assure que le traité sera approuvé.

Barcelone, 5 avril. — La situation n'a pas changé : de nombreux groupes d'ouvriers parcourent les rues pacifiquement, les boutiques et les fabriques de la ville sont fermées, mais les travaux continuent dans les faubourgs et sur le port ; plusieurs femmes ont été arrêtées pour avoir voulu empêcher le travail dans les manufactures.

Le maire de Barcelone et le président du conseil général de la Catalogne arriveront aujourd'hui à Madrid pour demander que le traité de commerce avec la France ne soit pas ratifié.

Madrid, 5 avril. Les conseils généraux de onze provinces demandent l'adoption du traité de commerce franco-espagnol.

L'état de siège est levé à Gironne, Taragone et Lérida ; mais il continue à Barcelone, dont la situation n'est pas changée.

Allemagne

Berlin, 5 avril. — Les bruits de la mobilisation de l'artillerie n'ont pas encore été officiellement démentis.

On parle ici de négociations du caractère le plus sérieux qui auraient été ouvertes avec la France en cas de complication sur les frontières de Pologne et de la Baltique.

D'un autre côté, l'Allemagne se disposerait à faire des remontrances à la Russie, dans le cas où celle-ci mettrait en vigueur la loi obligeant tout étranger ayant séjourné cinq ans en Russie à opter pour la Russie ou à l'abandonner. Cette loi frapperait 300,000 Allemands.

Berlin, 5 avril. — La Gazette nationale prétend savoir de source certaine que le séjour du grand-duc Vladimir à Vienne a eu positivement pour objet, entre autres questions, celle d'une entrevue du tsar avec l'empereur Joseph.

La même feuille se dit autorisée à démentir le bruit répandu par les journaux italiens suivant lequel le prince royal de Prusse irait à Rome après Pâques et aura une entrevue avec le pape.

Autriche-Hongrie

Vienne, 5 avril. — Le comte Woikestein, qui est toujours encore à Paris pour régler les questions techniques relatives à la navigation du Danube, est attendu à Vienne dans le courant de la semaine. Les négociations marchent bien.

Les dépêches officielles du théâtre de l'insurrection, publiées hier, ont produit un bon effet : le mouvement insurrectionnel est en décroissance visible.

Russie

Londres, 5 avril. — Le Daily Chronicle apprend de Saint-Petersbourg qu'on a découvert d'importants détournements dans la caisse de dépôts de la Banque impériale.

Londres, 5 avril. — Le Morning Post apprend de Berlin que le gouvernement russe a prohibé le départ des volontaires pour l'Herzégovine.

Bombay, 5 avril. — La situation en Afghanistan est peu satisfaisante.

Une entente cordiale existe entre les Russes et les habitants de Merv.

Egypte

Le Caire, 5 avril. — Plusieurs colonels égyptiens, récemment promus, se seraient rendus chez les pachas Arabi et Mahmoud Baroudi, et auraient insisté auprès d'eux sur la nécessité qui s'imposait au ministère d'informer les contrôleurs français et anglais que l'action politique de la chambre des députés ne pouvait être entravée sous prétexte de contrôle financier.

LE COURONNEMENT DU CZAR

On mande de Saint-Petersbourg au Gaulois :

On vient de lancer les invitations pour les fêtes qui auront lieu, lors du couronnement d'Alexandre III, à Moscou, dans le courant du mois d'août prochain. La date précise de cette solennité ne sera probablement connue qu'au dernier moment, mais dans les cercles les mieux informés on affirme que cette cérémonie sera célébrée vers le 22 août environ.

La délivrance de l'impératrice étant attendue pour la fin du mois de mai ou les premiers jours de juin, un délai de deux mois paraît, en effet, indiqué pour ces solennités fatigantes.

Du reste, à la seule exception de l'empereur Paul, dont le couronnement eut lieu à Paques, tous les prédécesseurs du Czar actuel, depuis Catherine II, ont préféré, pour leur sacre, la fin d'août ou le commencement de septembre ; de sorte qu'Alexandre III suit seulement les traditions de ses ancêtres en choisissant la même époque de l'année.

La cérémonie religieuse s'accomplira à la cathédrale d'Uspenskiy, dont les vieilles fresques subsistent, en ce moment, une restauration complète.

Les artistes chargés de ce travail ont été appelés du gouvernement de Vladimir, district particulièrement riche en couvents et qui, pour cette raison, est le centre de la production de peintures religieuses.

Les ambassadeurs et légations étrangères se déplaceront *in corpore* avec la cour russe, et déjà l'ambassadeur anglais a loué à Moscou, tout le palais Maikiel pour pour la durée des fêtes.

Les frais du sacre d'Alexandre III dépasseront de beaucoup les dépenses occasionnées par le couronnement d'Alexandre II et de Nicolas I.

Un effet curieux et tout à fait original est prévu par l'ordonnance qui interdit, pour ces fêtes, ce qu'on appelle ici « la coupe allemande » des vêtements.

Le peuple tout entier est appelé à concourir à une manifestation patriotique et nationale, en s'habillant, en cette occurrence, à la russe, c'est-à-dire en s'affublant du costume cher aux panslavistes, qui se compose du caftan sans boutons, de larges culottes, de bottes montantes et du bonnet fourré.

Dans l'armée, ce costume national a déjà remplacé les uniformes à la prussienne, et lors des fêtes du sacre toutes les classes de la société civile devront recourir à la même mode que Pierre-le-Grand avait prosaïquement et soigneusement punie de peines draconiennes.

Enfin, le style « national » est à l'ordre du jour dans tous les domaines, arts, sciences, littérature, etc., et c'est l'empereur lui-même qui donne l'exemple de ce retour vers le passé.

Le concours ouvert en vue d'ériger une chapelle expiatoire à Saint-Petersbourg, à l'endroit

même où fut assassiné le czar II, en a fourni une preuve éclatante.

Parmi les projets soumis à l'examen de la commission instituée à cet effet, sept avaient obtenu des récompenses dont la plus élevée était de 6,000 roubles.

Le chef de la municipalité de Saint-Petersbourg, M. Glasounoff, ayant présenté au Czar les sept esquisses couronnées, Sa Majesté les a écartées sans exception, en exprimant son mécontentement au sujet du style moderne dont s'étaient inspirés les auteurs des projets.

Mais l'empereur ne s'en est pas tenu là ; il a ordonné que, d'ici un mois, la municipalité aurait à lui soumettre une nouvelle esquisse, conçue dans le style du vieillard architectural russe, rappelant l'époque — d'Ivan le Terrible !

La retraite des fonctionnaires civils

Il résulte des derniers relevés qui ont été faits au ministère des finances que le service des pensions civiles impose au Trésor des charges qui vont toujours en grandissant.

Le chiffre des pensions, qui était en 1866 de 28 millions, de 39 millions en 1873, de 42,396,000 fr. en 1878, figure au budget de 1883 pour la somme de 55 millions. Aux pensions civiles, il faut ajouter les pensions militaires. En 1866, elles n'étaient que de 39 millions ; en 1874, elles ont atteint la somme de 65,700,000 fr. et, en 1878, elles se sont élevées à 67 millions environ. Elles figurent dans le budget de 1883 pour la somme de 81 millions. Le total est donc de 133 millions pour les pensions civiles et militaires.

Cette situation avait préoccupé l'Assemblée nationale, qui avait pris en considération une proposition tendant à modifier la loi de 1853 et à créer une Caisse nationale de prévoyance pour les fonctionnaires et employés civils. On se sépara sans avoir statué.

De son côté, M. Léon Say, au début de l'année 1879, déposa au Sénat, comme ministre des finances, un projet qui fut adopté le 24 mars de la même année. Comment la dernière Chambre, à laquelle il avait été renvoyé, l'a-t-elle laissé dormir dans les cartons ? C'est ce qu'il est difficile de dire, quant à présent.

Quoi qu'il en soit, M. Léon Say vient, cette fois, de saisir la Chambre de ce même projet, et une commission est en train de l'étudier. A bref délai, on aura donc à statuer sur cette question très controversée du maintien des pensions de retraite.

DEPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Un grave accident est arrivé avant-hier vers une heure de l'après-midi, au puits Saint-Louis, de la concession des Houillères de Saint-Etienne.

Le nommé Jacques Debolo a été tué par une benne pleine de charbon qui lui est tombée dessus par suite d'un choc de cette benne contre une pièce de charpente.

Debolo était âgé de 43 ans, marié et père de 3 enfants. Il demeurait au Soleil, maison Forissier.

Joseph Laurent, âgé de 35 ans, garçon de maison de tolérance, a été arrêté pour vol à la tire, sous le péristyle du théâtre, d'une montre en argent, au préjudice du sieur Pinatel, garçon buandier.

La soustraction a été faite au moment où le sieur Pinatel prenait un billet au guichet.

Le voleur en est à sa douzième condamnation.

ISERE

Grenoble, 5 avril. — L'arrêté préfectoral convoquant les électeurs municipaux pour le 16 avril a été publié aujourd'hui.

Le 18 mars dernier, un vol d'une passe de peaux estimées 200 fr. environ fut commis au préjudice de M. Darnet, fabricant, par un des ouvriers nommés Ernest-Antoine Gélibert, âgé de 45 ans.

Cet individu qui, jusqu'à ce jour, avait réussi à échapper aux recherches de la justice, a été enfin arrêté hier à l'Esplanade.

Il a été écroué.

La Tronche. — Un bien triste accident est arrivé dimanche matin, à la Tronche.

Une petite fille de deux ans, appartenant aux époux Antoine Thevenon, fermiers, s'amusa sur les bords d'une mare située dans la cour de la ferme, lorsque tout à coup elle fit une chute et tomba dans l'eau.

Retirée dix minutes après, la pauvre enfant fut aussitôt transportée au domicile de ses parents ; mais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, tout fut inutile, elle avait cessé de vivre.

Les époux Thevenon sont inconsolables.

BOUCHES-DU-RHON

Marseille, 5 avril. — M. Léon Say, ministre des finances, est arrivé hier matin dans notre ville, avec Mme Léon Say, et est descendu au Terminus-Hôtel.

A 9 heures, le ministre a fait une promenade en voiture dans les principaux quartiers de la ville, en compagnie de M. Imhaus, trésorier-payeur des Bouches-du-Rhône, et est reparti à 11 h. 15 pour Nice.

M. Léon Say va passer les vacances de Pâques à Bordighiera, dans la villa de M. Bischoffshelm.

LES PRÉCAUTIONS AU THÉÂTRE

On se préoccupe toujours des dangers d'incendie dans les théâtres. A Paris, le préfet de police vient de dresser, pour chaque théâtre de la capitale, une consigne spéciale qui fixe le nombre et l'emplacement des lampes à huiles qui doivent se trouver dans les escaliers, couloirs et vestibules.

Comme ces recommandations peuvent très bien s'appliquer aux théâtres de Lyon, nous croyons devoir les signaler.

A chaque représentation, les commissaires de police de service ont à se rendre compte par eux-mêmes que toutes les lampes prévues dans la consigne sont à leur place et allumées, que la circulation du public est assurée dans les couloirs, dans les escaliers, et que les portes sont ouvertes. Ils doivent empêcher absolument que ces portes soient fermées par des verrous, des barres ou qu'il faille en aller chercher la clef.

Les agents doivent, chaque soir, s'assurer que, sur la scène, les portants, les rampes de terrain, et la rampe d'avant-scène sont entourés d'un grillage protecteur. Ils se font également représenter l'endroit où le lampiste place ses accessoires.

Il peut se produire des combustions spontanées dans les chiffons gras et chargés d'huiles ; il ne faut donc pas que les lampistes jettent leurs chiffons dans les armoires ni derrière les décors. Ils doivent les déposer dans une boîte métallique.

Les couloirs ne doivent pas être encombrés de bouteilles ni de banquettes. Les hommes de garde, en cas d'alarme, devront empêcher la foule de se diriger vers une seule issue, ce qu'elle a une tendance à faire ; ils devront indiquer les sorties que le public ne connaît pas et dont il n'a point l'habitude.

Il est bon aussi qu'en de pareilles circonstances le commissaire de service se montre pour rassurer les spectateurs. La vue du magistrat revêtu de ses insignes, dit le préfet de police, est de nature à produire la meilleure impression.

Ces mesures recommandées à Paris ne sont pas moins efficaces en province, et c'est pour cela que nous les publions.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Le sieur Raphaël Jacob, propriétaire du café du Cercle, rue de l'Hôtel-de-Ville, 51, où la police a fait dernièrement une descente, comparaissait hier en police correctionnelle sous la double inculpation de tenue de maison de jeu clandestine et de tentative de corruption de fonctionnaire.

des agents qui avaient assisté à la descente de police faite chez René Moulin, et qui depuis était revenu la questionner.

En conséquence elle le reçut poliment.

— Vous désirez, monsieur ?... lui demanda-t-elle.

— Causer un instant avec vous, madame.

— Est-ce pour une location ?

— Non...

— Il s'agit alors d'affaires particulières ?

— Il s'agit d'un intérêt d'ordre public ; je suis un représentant de l'autorité administrative.

Ces paroles prononcées d'un ton solennel causèrent un grand émoi à l'honnête madame Bijou.

— Veuillez entrer, monsieur... dit-elle à l'agent de la sûreté d'une voix tremblante, et après l'avoir introduit, elle lui offrit son unique fauteuil, préalablement bien épousseté.

— Parlez, monsieur... reprit-elle ensuite, vous r pondrai de mon mieux.

— Madame, commença Théfer, je suis attaché au parquet de M. le procureur impérial.

Madame Bijou salua.

Théfer poursuivit :

— C'est muni de ces pouvoirs que je viens vous interroger...

— Seigneur mon Dieu ! s'écria la concierge effarée, est-ce qu'on m'accuse de quelque chose ?

— De rien, absolument, madame... Il ne s'agit pas de vous, et nous avons sur votre compte les meilleurs renseignements...

(A suivre.)

— Ceci me paraît judicieux, dit le duc, mais Claudia Varni ?...

— N'est point à Paris, j'en suis convaincu. Mes agents sont sur pied, guettant de tous côtés en bons chiens de chasse... Ils n'ont rien trouvé, c'est qu'il n'y a rien... Je fais d'ailleurs continuer les recherches... Quand nous saurons que la personne qui vous préoccupe est à Paris, un sacrifice d'argent vous débarrassera d'elle.

— Comment comptez-vous procéder pour Esther Derieux ?... C'est le nom de la fille.

— Les circonstances m'inspireront.

— N'oubliez pas qu'il faut agir vite...

— J'agirai dès demain... ou plutôt dès aujourd'hui...

— Et surtout, dit le sénateur en appuyant sur ses paroles de manière à les soulever en quelque sorte, et surtout, POINT D'ENQUÊTE SUR LE PASSÉ !

Théfer regarda fixement le duc.

— Ah ! ah ! fit-il une enquête serait dangereuse ?

Georges répondit affirmativement, mais du geste plutôt que de la voix.

L'agent de police reprit :

— Entre monsieur le duc et cette malheureuse y aurait-il un lien secret ? Ma question est indiscrète, je l'avoue, mais j'ai besoin de tout savoir...

Le sénateur murmura d'une voix très basse :

— Il y a un lien ; oui, mais inconnu du monde entier, et qui doit rester ignoré de tous...

Théfer le regarda de regard.

Georges poursuivit :

— Un mariage *in extremis* a fait d'Esther

Derieux la femme légitime de feu mon frère aîné, le duc Sigismond de la Tour-Vaudieu.

Le policier tressaillit.

Assurément il ne s'attendait guère à cette révélation et il commençait à comprendre pourquoi le frère aîné avait été tué en duel.

— Jussement, pensait-il, dans l'affaire de l'assassinat du docteur Leroy au pont de Neuilly, il y avait un mioche dont on n'a plus retrouvé la trace... Je m'en souviens comme si c'était hier...

Il ajouta tout haut :

— Je devine à quel point une enquête serait fâcheuse pour monsieur le duc... Il n'y en aura pas...

La physionomie du sénateur exprima l'allègement.

— Madame Amadis connaît-elle ce mariage ? reprit Théfer.

— Elle le connaît...

— Diable ! c'est dangereux !

— Je ne le crois pas... pourquoi parlerait-elle aujourd'hui ? Elle a gardé le secret pendant plus de vingt ans, puisqu'aucune revendication ne s'est produite...

— Connaissez-vous la cause de ce mutisme invraisemblable ?

— Non, mais je crois devoir l'attribuer à une recommandation formelle de mon frère...

— Fori bien... S'il en est ainsi, les bavardages ne sont point à craindre... Pensez-vous qu'il existe dans les mains de la fille, ou plutôt de madame Amadis, une copie de l'acte de mariage ?

Il avait, paraît-il, offert cent francs à un inspecteur de la sûreté, pour qu'il le pré-

On se souvient que le 20 mars dernier, le

Cette femme a avoué qu'elle avait accouché

Félix Vésy, valet de chambre, et la femme

LE SCANDALE DE PIERRE-BÉNITE

Le village de Pierre-Bénite est sous le coup

Celui-ci fit en compagnie de M. Clauzier, ad-

En présence de faits d'une pareille gravité,

Comme on se l'imagine, il n'en était rien.

On comprendra l'émotion qui doit régner dans

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Le ministre de la guerre trouvant que les

Les chefs de corps ne doivent pas hésiter à

En résumé, la dépense nécessaire pour remet-

Les membres du personnel enseignant qui,

La commission départementale du Rhône se

Le concours pour trois places d'interne à

Grâce au progrès de l'industrie, on ne saura

M. Mercier, pharmacien de 1^{re} classe à Alger,

Jusqu'ici, on s'était servi de safran pour cet

Sarah-Bernhardt vient de se marier — à la

Entre deux représentations de la Dame aux

M. Daria qui accompagnait Sarah Bernhardt

Il s'est engagé dans la troupe de notre compa-

Sarah Bernhardt — Mme d'Amala — va jouer

Nous avons annoncé dernièrement qu'un

Encore les suicides :

Une femme C... âgée de 36 ans, lingère de-

C'est ce dernier qui en rentrant se coucher à

Depuis quelques jours, notre ville est le

Hier encore, à 9 heures du soir, les agents

Le coupable a été écroué à la Permanence.

Esprons qu'une répression sévère viendra

Un jeune homme de 14 ans qui s'amusa

Après avoir reçu les soins nécessaires à la

Le sieur Joseph Pernoz, âgé de 25 ans, voitu-

Comme il pénétrait avec sa voiture chargée de

Après avoir été l'objet d'un premier panse-

Une mort subite.

Hier soir, un sieur Suty, ouvrier mécanicien,

Transporté aussitôt à la pharmacie Sabou-

La mort est attribuée à une hémorragie

Hier matin, à huit heures un quart, un incen-

La pompe de l'Hôtel de Ville a été aussitôt

Le feu s'est déclaré au dessus du four et le

Les dégâts sont couverts par une assurance.

Avant-hier soir, le sieur François Pinloche,

Hier, dans la matinée, la victime reconnut sur

Depuis quelques jours, un enfant de 8 ans,

L'enfant raconta alors que cette femme l'avait

Mme Kesler s'empresse de prévenir le com-

Société de retraite pour la vieillesse

Recette du mois de mars, 7,900,75, total au 31

Cotisation mensuelle, dimanche 9 avril, de 10 h. à

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 5 avril, 4 h. 30 soir.

Température : Après une chaude journée (20° au

Ce matin nous nous retrouvons dans les mêmes

Temps probable : Chaud et orageux.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE DU GYMASE. — Voici le programme du

le célèbre quatuor hongrois, d'artistes de Budapest,

1° Marche des cadets, Fahrback ; 2° Csardas :

Variétés

Histoire d'un pari

Les Russes sont d'énragés parieurs.

Aussi les histoires de paris défrayaient-elles souvent

Le général reçoit un jour la visite d'un jeune officier

Celui-ci était porteur d'une lettre de recommanda-

« Je dois te prévenir, cependant, que mon protégé

— Voilà qui est très bien, dit le général Dourakine,

— bonne éducation, bons services, bel avenir ; seule-

— Oh ! mon général, ce sont des bruits de régi-

— N'importe ! je suis prévenu et je ne me laisserai

— Toujours excellente, général, sauf les petites

— Quelles crises ?

— Vous savez bien : l'infirmité si incommode, lors-

— Je ne vous comprends pas, monsieur ; je n'ai

— Ne vous en défendez pas, général ; mon ancien

— Voilà qui est trop fort. Ecoutez, monsieur, nous

Après inspection, l'aide-de-camp se confondit en

« Animal,

« Je t'avertis, je te mets en garde contre ton nouvel

« Et tu tombes en plein dans le piège.

« Cet officier avait parié avec moi qu'à la première

« C'est cinq cents roubles que tu me fais perdre. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 avril.

Nos prévisions sans cesse optimistes, en ce qui tou-

La bourse d'aujourd'hui s'est très heureusement res-

Le 5 0/0 clôture à 117,87 1/2 ; les 3 0/0 restent aux

DERNIERE HEURE

Paris, 5 avril, 11 h. 55 soir.

M. Jules Ferry vient de prendre un arrêté

— La délégation de la société des gens de

— On se montre fort satisfait, dans les

— La commission parlementaire de la loi

BOURSE DE LYON

Du 5 avril 1883

Rentes	Comptant-ACTIONS
3 0/0	83 45
3 0/0 amortissable	83 75
4 1/2	117 87
5 0/0 français	117 87
Italie	117 87
Autrichien 4 0/0	89 80
Autrichien 5 0/0	89 80
Espagne 3 0/0	27 3/4
Delta Egypte unifiée	352 50
Crédit mob. Espag.	68 1/2
Crédit Lyonnais	78 1/2
Union générale	78 1/2
B. Lyon et Loire	78 1/2
B. Hypothec. France	78 1/2
Soc. foncière Lyonn.	538 75
Banque Ottomane	805
Paris-Lyon-Médit.	687 50
Che. Autrichiens	303 50
Lombard-Vénitien	632 50
Saragossa	622 50
Nord-Espagne	1886 375
Suez	1886 375

SPECTACLES DU 6 AVRIL

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui jeudi, vendredi et samedi relâche.

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/4
Les « Faux Bonshommes »

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié

Casino

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.

orchestre sous la direction de M. Léone.

Folies-Bergères

Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures
du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 1/2 :
entrée 1 fr.

Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirs danses
les, parées, masquées et travesties.

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 4, rue de la République

La Société bonifie actuellement

2 0/0	pour les dépôts à vue.
3 0/0	de 6 à 11 mois.
4 0/0	de 1 an à 23 mois.
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

EPILEPSIE

CRISES NERVEUSES guéries par correspondance
Le médecin spécial D^r KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe)
cause de grands succès (8,000 Méd. d'or de la Société scient. à Paris)

Caisse Générale de Reports

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL 30 MILLIONS

Siège Social : 8, Place Vendôme, Paris

La Caisse reçoit en Comptes de Reports
les Dépôts de 500 francs au minimum.
Les fonds doivent être déposés avant le 1^{er}
ou le 16 de chaque mois, et sont à la dis-
position du déposant le lendemain du
règlement officiel de la liquidation.

La Caisse fait connaître à ses déposants :

- 1^o L'Etat détaillé des Valeurs prises en Report ;
- 2^o Le taux moyen de l'intérêt obtenu ;
- 3^o Les sommes nettes dont ils sont crédités.

INTÉRÊT NET DÉPOSANTS :

pour le mois de février..... 6.14 %
pour la 1^{re} quinzaine de février. 6.22 %
Comptes de chèques — Dépôts de Titres

Maison de Santé et de Convalescence

A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une
vaste propriété d'agrément, avec salles d'om-
brage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres
chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, cha-
pelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et dis-
crétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lac-
tothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le doc-
teur Courjon, directeur de l'établissement,
à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundis,
mercredi et samedi, de 3 à 5 heures. 2583

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Reserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie
en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0	"	à 18 mois.
3 0/0	"	à 1 an.
2 1/2 0/0	"	à 6 mois.
2 0/0	"	à 3 mois.
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

EAUX-BONNES — EAU MINÉRALE NATURELLE
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
Asthme, Phtisie rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIENS
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Le rédacteur gérant, Victor GOURBAUD

Lyon. — Imp. Welter, rue Bellecordière, 14.

EN VENTE

A l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort

BILLETS DE LA LOTERIE

En faveur de l'association de secours mutuels des artistes dramatiques

Prix du Billet, 1 fr. 50

DERNIERS JOURS DE VENTE

400,000 FRANCS DE LOTS PAYABLES EN ESPÈCES

GROS LOT : 100,000 fr.

2 Lots de 50,000 fr. -- 2 Lots de 25,000 fr. -- 5 Lots de 10,000 fr.

50 Lots de 1,000 fr. -- 100 Lots de 500 fr.

Envoi franco contre le prix des billets en un mandat postal et 25 cent. en sus pour
5 billets, 50 cent. pour 10 billets, 75 cent. pour 20 billets

Ouvrage approuvé par le Ministre de l'Instruction publique

55,000 Souscripteurs

à ce jour

11,000 Souscripteurs

Militaires

LA FRANCE ILLUSTRÉE

par V.A. MALTE-BRUN **

Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale du
Conseil de la Société géographique de Paris

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ORNÉE DE :

100 Cartes et Plans coloriés

Dressés avec les plus grands soins par
M. ERHARD **

L'Ouvrage complet formera 4 vol. in-4.
de 800 pages et un magnifique Atlas
de cent Cartes coloriées

400 gravures texte et hors texte

Dués à l'habile crayon de
M. H. Clerget *

La nouvelle édition de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.A. MALTE-BRUN, est l'œuvre la plus colossale de notre époque : elle formera l'Encyclopédie la plus complète qui ait été faite sur la France ; des documents officiels et particuliers ont permis d'établir pour chaque département un tableau réel et vivant de son passé et de son présent, de ses ressources et de la place qu'il occupe sous tous les rapports dans la famille française ; des statistiques de tous genres accompagnent cet ouvrage, indispensable à tous.

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît depuis le 15 Octobre 1879

75 CENTIMES LE FASCICULE AVEC CARTES
23 Départements, formant 25 Séries, ont paru à ce jour
et forment le premier Volume

PRIX : Broché, 20 fr. — Relié, 2 fr. franco

Chaque Fascicule, avec Cartes coloriées, se vend séparément 75 centimes.
Il paraît 2 Fascicules par mois

SOUSCRIPTION PERMANENTE A L'OUVRAGE COMPLET

AVEC DEUX MAGNIFIQUES PRIMES GRATUITES

1^{re} Versement, 20 fr. ; Versement complémentaire, 10 fr. par
semestre ou en un seul versement en souscrivant : 75 fr.

L'immense faveur qui a accueilli la France Illustrée s'est traduite
par un nombre considérable de souscriptions (1.000)

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, la Souscription reste ouverte dans nos bureaux et les nouveaux Souscripteurs
recevront franco tous les Fascicules parus à ce jour.

Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS. — Chez tous les Libraires et dans les GARES

A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes
dépendances et un appartement à l'entresol,
situé quai de l'Hôpital, près du pont de
l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses
EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES
Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g^{de} et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et C^{ie}, Successeurs
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS
Envoi franco des prospectus détaillés

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous suivez
les bons
goudrons de
grammont
Le goudron de
grammont est
le seul qui
soit argenté
à l'intérieur.
Le goudron de
grammont est
le seul qui
soit argenté
à l'intérieur.
Le goudron de
grammont est
le seul qui
soit argenté
à l'intérieur.

EAU MINÉRALE NATURELLE de
VEDNET
La Perle des Eaux de Table
VERNET
PRÈS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus
riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger.
Adresser les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits
RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 28, Avenue de l'Opéra
Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve
également les produits si connus et appréciés du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS.

QUINQUINA BRAVAIS
Extrait liquide concentré de Quinquina
TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT
Préparé avec des écorces choisies et tirées très soigneusement dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.
Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Tiraillements d'estomac, Guérit : Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles.
Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra. On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, SOURCE du VERNET, etc.

Lyon : Faivre, Poncet, J. Grand, F. Guillermon, Monvenou, successeur
de l'Albin Meunier, Poizat, neveu, Collet, pharm. Lardet, Sigmond,
cesseur ; Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon, Bon-
Cherblanc et Cie, pharm. du Serpent, Mangin, ph. des Célestins, Chap-
Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelus et Bartolein, ph.
pharm. Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie
male de Mazade et Daloz. — (Cuvre) Palisson et Alibert, Léoras.